

La sélection de Pectine du 1er au 15 février 2018

Cette sélection très subjective a pour but de signaler quelques articles qui m'ont paru importants dans le mois écoulé. Elle est faite principalement à partir des sites Internet suivants (consulter l'article complet en suivant le lien indiqué) :

L'ACRO, sur son site L'ACRONique de Fukushima : <http://fukushima.eu.org/>

Le Blog de Fukushima (le blog de Pierre Fetet) : <http://fukushima.over-blog.fr/>

Vivre après Fukushima : <http://www.vivre-apres-fukushima.fr/>

Et aussi : AgoraVox : <http://www.agoravox.fr/>

AIPRI : <http://aipri.blogspot.com/>

Observatoire du Nucléaire, revue de presse mensuelle : <http://observ.nucleaire.free.fr/>

Réseau Sortir du Nucléaire : <http://groupes.sortirdunucleaire.org/Revue-de-presse>

Les Veilleurs de Fukushima : <http://lesveilleursdefukushima.blogspot.fr/>

Cette sélection est signalée sur le site "**Les veilleurs de Fukushima**" : <http://lesveilleursdefukushima.blogspot.com/>

Les revues de presse depuis janvier 2012 et divers autres documents restent disponibles sur le blog « Pectine Actualités » : <http://pectineactualites.wordpress.com/>

- Jeudi 1er février 2018 :

- ACRO : **Réacteur n°2 : débits de dose élevés** *Extraits* : TEPCo a récemment envoyé un nouveau robot dans l'enceinte de confinement du réacteur n°2. (...) TEPCo vient de mettre en ligne des images commentées et quelques résultats de mesure. La température est de 21°C et le débit de dose à l'intérieur de l'enceinte de confinement varie **de 7 à 8 Sv/h, ce qui est une dose létale en peu de temps**. Cette valeur de 8 Sv/h a aussi été détectée à proximité de ce que TEPCo considère comme du corium, à savoir un mélange de débris et de combustible fondu. Ces débits de dose sont très élevés, mais aussi très inférieurs à ce que TEPCo avait relevé il y a un an, lorsqu'un autre robot avait été envoyé dans l'enceinte de confinement. La compagnie avait alors annoncé des débits de dose pouvant atteindre **530 Sv/h, puis 650 Sv/h**, et quelques mois plus tard, avait revu ce chiffre à la baisse : il était alors question de **80 Sv/h**, soit 10 fois plus que cette fois-ci. Les points de mesure ne sont pas les mêmes. TEPCo dit aussi avoir mesuré **42 Sv/h** au pied de l'enceinte, à l'extérieur, ce qui est très surprenant. **Pourquoi y aurait-il plus de radiations à l'extérieur qu'à l'intérieur, près du corium très irradiant ?**

<http://fukushima.eu.org/reacteur-n2-debits-de-dose-eleves/>

- Basta ! : France. **Le gouvernement autorise le non-respect des normes environnementales**, par Maxime Combes *Extraits* : La mesure n'a pas fait grand bruit en dépit de ses impacts potentiellement dévastateurs. Un décret, paru au journal officiel le 31 décembre 2017, donne la possibilité à certains préfets de prendre des décisions qui ne respectent pas la réglementation en vigueur en matière d'environnement, d'agriculture, d'aménagement du territoire, d'urbanisme ou encore de développement économique. Prévue comme une expérimentation d'une durée de deux ans, cette dérogation est valable dans les régions et départements de Bourgogne-Franche-Comté, de Pays-de-la-Loire, du Lot, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Creuse, ou encore à Mayotte, Saint-Barthélemy et Saint-Martin. (...) Les préfets peuvent faire valoir « un motif d'intérêt général » ou « l'existence de circonstances locales », sans qu'ils n'aient été précisément définis par le gouvernement, pour motiver leurs décisions. (...) Ces dérogations vont-elles être utilisées pour passer en force dans le cadre de projets d'infrastructures bloqués par des oppositions citoyennes ? (...) La dérogation aux normes existantes va-t-elle demain devenir la règle ?

<https://www.bastamag.net/Le-gouvernement-autorise-le-non-respect-des-normes-environnementales>

- Vendredi 2 février 2018 :

- Coordination Anti-Nucléaire Sud-Est : France. **A propos de l'uranium dit "appauvri"**, par Pierre C'est tout l'art de la nucléocratie que d'habiller ses technologies mortifères d'appellations rassurantes. Il en est ainsi de l'uranium dit "appauvri" (...) car il s'agit bien d'un crime, et même d'**un crime contre l'humanité !** *Extraits* : L'uranium est constitué de quelque 99,3% de l'isotope U 238 (238 étant son poids atomique), de 0,7 % d'U 235 et de traces d'autres isotopes d'uranium. L'U 238 est radioactif alpha, sa période radioactive (ou demi-

vie) est de l'ordre de l'âge de la Terre.

Pour les réacteurs à eau sous licence états-unienne de type Westinghouse-PWR qui équipent le parc français et bien d'autres pays, il faut disposer d'un "combustible" d'uranium plus riche en 235. En effet, seul le 235 assure les réactions de fission. C'est au Tricastin (usines GB1 puis GB2) que l'uranium est enrichi en 235. Il en résulte un **important lot "appauvri" en 235, mais enrichi en 238**. Après un usage de quelques années, ayant perdu une bonne part de son 235, donc à son tour appauvri, le combustible usé est transporté à la Hague pour y être « retraité ». On y sépare l'U 238, le plutonium généré dans les réacteurs, et les sous-produits des réactions de fission hautement radioactifs qu'on appelle déchets. **L'uranium appauvri est donc un sous-produit** de l'enrichissement de l'uranium d'une part et du retraitement du combustible usé d'autre part ; la France en dispose d'un stock de **plus de 200.000 tonnes**, entreposés entre autres à Bessines en Haute-Vienne. Il ne possède pas les propriétés nécessaires pour être utilisé pour la fission dans un réacteur, mais cela ne le rend pas moins radioactif. Ayant une valeur commerciale négligeable, il va trouver un débouché auprès des militaires, le nucléaire civil fournissant le militaire quasi gratuitement. (...) L'uranium appauvri est utilisé dans l'armement pour ses propriétés physiques. Très lourd, habillant les têtes de projectiles, il est d'une efficacité redoutable pour **transpercer les parois des blindages, des tanks, des parois de béton**. (...) Par ailleurs, et c'est peu connu, mais pour les mêmes raisons que pour les armes, il est aussi utilisé dans la **fracturation hydraulique** dans l'explosion de la charge destinée à fissurer les roches. Non seulement les eaux remontent alors une panoplie de polluants chimiques, de la radioactivité souterraine, mais aussi l'uranium utilisé réduit en poudre extrêmement fine contaminant la surface du sol et les eaux de ruissellement. (...) L'uranium appauvri est un mélange issu non seulement de l'enrichissement mais aussi du retraitement. Ce dernier contient en plus du 238 et du 235 résiduel, des produits de fission hautement radioactifs comme les U234 et 236, les plutonium 238 et 239, le technétium 99 ou le ruthénium 106 qui accroissent sa nocivité.

L'uranium est un matériau pyrophorique : il s'oxyde si vite qu'il **prend feu au contact de la cible**. L'uranium enflammé relâche de grandes quantités de minuscules particules radioactives. Transportées par le vent, ces particules peuvent se retrouver **dans l'eau, le sol, les nappes phréatiques... contaminant définitivement tout l'environnement** des populations des territoires visés, mais aussi celui des pays voisins et finalement de toute la planète. **Il n'est pas possible de procéder à une décontamination**. Les minuscules poussières, de l'ordre du milliardième de millimètres flottent dans l'atmosphère ; la pluie, la neige, le brouillard et la pollution les entraînent au sol et les intègrent à la biosphère, donc au vivant. Étant à la fois chimiotoxique et radiotoxique, émetteur alpha, l'uranium atteint les reins, les poumons, le squelette, les organes reproducteurs, la thyroïde, les muscles, les ganglions lymphatiques ainsi que le système neurologique. Les types de pathologies observées sont principalement **les cancers, leucémies, malformations congénitales, fausses couches. De plus l'ADN étant atteint, c'est le capital génétique transmissible et donc la descendance qui est en péril**. (...) Ces armes ont déjà fait beaucoup de victimes sur la planète, car elles ont été utilisées dans de nombreux conflits, **en Syrie, Irak, Lybie, Yougoslavie...** Les pays voisins des régions bombardées n'ont pas été épargnés par les retombées de particules radioactives et chimiques... comme **le Koweït, l'Arabie Saoudite, l'Irak, des régions d'Albanie, de Macédoine, de Grèce, du Pakistan**, pour ne citer qu'eux. (...) Avec 5 500 cas de cancer enregistrés récemment pour un million d'habitants, **la Serbie** arrive en première position en Europe pour le nombre de décès dus au cancer. **En Irak**, après la Guerre du Golfe de 1991 et l'intervention américaine de 2003 justifiée par la prétendue présence d'armes de destruction massive, **l'Irak est littéralement empoisonné, l'alimentation y étant contaminée**. Ainsi, dans les hôpitaux de Bassora, là où il naissait environ un bébé par semaine qui présentait des malformations congénitales, il y en a maintenant 10 à 12 par jour. De même à l'hôpital de Falloujah. Un rapport d'enquête de l'OMS et du ministère irakien de la Santé réalisée en 2012 révèle entre autres une augmentation très importante de cancers, une terrible mortalité de bébés et d'enfants. La publication de ce rapport a été bloquée par les Etats-Unis ! (...) L'armée française ne dément pas d'utiliser au Mali de tels obus. Les chars MX30 et Leclerc sont maintenant équipés pour cela. Les obus de 105 mm destinés au char MX30 et ceux de 120 mm prévus pour les chars Leclerc contiennent respectivement 3,6 et 4,8 kg d'uranium. En France, deux sites militaires accueillent les essais d'obus à l'uranium appauvri depuis 1987 : à **Bourges (Cher)**, les essais se font en plein air, tandis qu'à **Gramat (Lot)**, les tirs d'obus ont lieu dans des cavités souterraines. (...) Selon le droit international relatif au contrôle des armements, les armes à l'uranium "appauvri" sont **illégales** (Convention de La Haye de 1899 et 1907, de Genève de 1925 et 1949, Charte de Nuremberg de 1945, Convention des Nations Unies du 10 octobre 1980 dite "Convention des armes inhumaines"). <http://coordination-antinucleaire-sudest.net/2012/index.php?post/2018/02/02/A-propos-de-l-uranium-dit-appauvri>

- Plus Bure sera leur chute : France, Meuse. **Podcast Ziradio n°4, votre béton sera votre tombe** (13'45)
<https://vmc.camp/2018/02/02/podcast-ziradio-n4-votre-beton-sera-votre-tombe/>

- Samedi 3 février 2018 :

- Blog de Fukushima : **Décharge, justice et démantèlement** Texte de HORI Yasuo du 31 décembre 2017, traduit de l'espéranto par Ginette Martin et Robert Molimard.

Sommaire : Stockage des déchets nucléaires : l'avant-dernier. Les tribunaux donnent raison aux victimes. 13 réacteurs sont en démantèlement. Le tribunal d'Hiroshima a interdit la remise en route d'un réacteur dans la centrale nucléaire d'Ikata

Extraits : Les gens ne veulent pas travailler dans cet endroit dangereux, se soumettre constamment à la radioactivité. Selon la loi, les personnes déjà été exposées à plus de 100 millisieverts pendant 5 ans ne peuvent plus travailler dans une centrale nucléaire. L'entreprise doit donc employer de plus en plus de nouveaux ouvriers inexpérimentés. Maintenant, au Japon, il y a un manque général de main-d'œuvre. (...) **Rien que dans la centrale nucléaire n°1 de Fukushima, 10 000 personnes travaillent chaque jour.** Pour démanteler 11 réacteurs, il faudra **chaque jour au moins 100 000 travailleurs** et embaucher davantage de nouveaux ouvriers chaque année. Y aura-t-il assez de force de travail pour cela? Y aura-t-il une main-d'œuvre de qualité suffisante pour cela? Les compagnies d'électricité pourront-elles dépenser autant d'argent? <http://www.fukushima-blog.com/2018/02/decharge-justice-et-demantelement.html>

- Le Parisien : France. **EPR de Flamanville : quatre questions sur une catastrophe industrielle**, par Erwan Benezet Sept ans de retard et un devis qui a triplé en dix ans : le chantier de l'EPR de Flamanville a reçu vendredi la visite de Sébastien Lecornu, secrétaire d'Etat de Nicolas Hulot.

<http://leblogdejeudi.fr/epr-de-flamanville-quatre-questions-sur-une-catastrophe-industrielle/>

- Reporterre : Dans « **Le monde comme projet Manhattan** », **Jean-Marc Royer** bat en brèche la légende du bombardement de Hiroshima et de Nagasaki comme moyen de mettre un terme à la guerre. Pour les promoteurs états-uniens de la bombe atomique au sein du « projet Manhattan », l'enjeu était celui de « l'exercice du leadership mondial ». Ils ont donc recherché l'effet de destruction maximal.

Extraits : Pour éviter les pertes prévisibles liées à une invasion du Japon (on avançait le chiffre de 500.000 militaires états-uniens) et contraindre Tokyo à capituler, les États-Unis avaient opté pour une solution radicale en faisant exploser au-dessus des deux villes nippones une arme nouvelle au pouvoir destructeur sans équivalent, mise au point par des scientifiques particulièrement brillants. Le calcul était le bon puisque le bombardement d'Hiroshima et de Nagasaki allait être suivi peu après par une reddition du Japon et le retour de la paix. (...) Voilà pour la légende que Jean-Marc Royer s'emploie à démonter en exhibant sous nos yeux quantité de pièces à conviction, au profit d'une tout autre histoire. (...) Tout est gigantesque, hors-norme dans le projet Manhattan, « **le plus important projet militaire de tous les temps et, simultanément, le plus secret** ». Fin 1944, il occupait plus de 100.000 personnes et en a mobilisé près d'un demi-million, pour des durées variables, entre 1942 et 1945. Des dizaines de sites industriels (32 au total) étaient concernés. Sur celui de Hanford, dans l'État de Washington, où fut construit un réacteur nucléaire, il n'y avait pas moins de 1.200 bâtiments. Les dimensions de certains d'entre eux construits dans le cadre du projet donnent le vertige : 260 mètres de long, 30 mètres de large, autant en hauteur, et aucune fenêtre pour celui (baptisé « Queen Mary ») destiné à la séparation chimique du plutonium. Un autre site, celui d'Oak Ridge, s'étalait sur une superficie deux fois plus étendue que Paris. (...) Le coût du programme, quintessence de la modernité industrielle de l'époque, est tout aussi colossal. (...) **Rien**, souligne l'auteur, **n'obligeait à passer à l'acte**. En mai 1945, l'Allemagne défaite, le Japon n'était pas en meilleure posture. Il était à genoux et, à Tokyo, une partie de la classe dirigeante, que ne désavouait pas l'empereur, était **disposée à une reddition sans condition** pour peu que l'institution impériale soit sauvegardée. (...) Il s'agissait d'ailleurs moins de vaincre des Japonais exsangues que de **prendre le dessus face à l'Union soviétique**, le nouveau rival sur la scène mondiale. (...) Dès lors, l'effet de la bombe devait être maximal (...) en termes de destruction.

« **Le monde comme projet Manhattan. Des laboratoires du nucléaire à la guerre généralisée au vivant** », de Jean-Marc Royer, éditions le Passager clandestin, novembre 2017, 320 p., 19 €.

- Dimanche 4 février 2018 :

- Coordination Anti-Nucléaire Sud-Est : France. **Portrait d'un chantre institutionnel de l'atome, le manipulateur Jean Jouzel ou l'éclatante médiocrité d'un « expert » adulé des médias**, par Gilbert Certains « scientifiques » envahissent les plateaux des médias. Jean Jouzel est de ceux-là. Expert, climatologue, surdiplômé, sur-récompensé, il est invité partout. Il a mené toute sa carrière, y compris sa thèse de Doctorat, au sein du ... CEA (Commissariat à l'Énergie Atomique). <http://coordination-antinucleaire-sudest.net/2012/index.php?post/2018/02/04/Portrait-d-un-chantre-institutionnel-de-l-atome>

- Le Journal du Dimanche : France. **Nucléaire : le livre qui met à mal la sûreté des centrales françaises EXCLUSIF** - Le JDD publie en avant-première des extraits de « **Nucléaire, danger immédiat** », un livre d'enquête qui conteste le dogme de la sûreté et de la rentabilité des centrales françaises. Au premier rang des préoccupations : l'état alarmant de plusieurs cuves, qui renferment le cœur des réacteurs. *Extraits* : [Parmi les éléments qui vont] déterminer la prolongation ou l'arrêt des cuves : ont-elles des malfaçons, d'origine ou apparues avec le temps, qui compromettent la sûreté? C'est l'un des plus grands secrets de l'industrie nucléaire en France. [...] Selon EDF, **10 cuves en exploitation ont des fissures qui datent de leur fabrication**. En général, ces fissures ont été provoquées lors de l'opération de soudure du revêtement en Inox qui protège la face interne de la cuve. C'est ce que le jargon nucléaire appelle "**défaut sous revêtement**". Durant leur exploitation, tous les dix ans, ces fissures ont été examinées soigneusement car elles sont dangereuses : elles sont dites pénétrantes, c'est-à-dire perpendiculaires à la surface. Si elles grandissent, elles pourraient percer la cuve! Mais il est arrivé des mauvaises surprises, comme à Tricastin. [...] [Dans cette centrale,] **la cuve du réacteur 1 est fissurée**. Des défauts constatés avant sa mise en service ; mais, à l'époque, les autorités l'ont jugée bonne pour le service. Au cours de la troisième visite décennale, les études ont révélé trois fissures qui n'avaient pas été notées avant! Deux de ces nouvelles anomalies s'apparentent à un cumul de défauts et atteignent la limite de sûreté, selon le rapport rédigé par l'ASN en novembre 2011 : si leur taille s'accroît encore, le réacteur devra être arrêté d'urgence! (...) [...] Tricastin, avec son réacteur 1, est la pire centrale du pays. Ce réacteur cumule tous les problèmes : **défauts sous revêtement, absence de marge à la rupture, et dépassement des prévisions de fragilisation à quarante ans!** Sans oublier le **risque d'inondation catastrophique en cas de séisme**, comme l'a relevé en septembre 2017 l'ASN, qui a arrêté d'office le fonctionnement des quatre réacteurs de la centrale en attendant qu'EDF fasse, enfin, les travaux de renforcement de la digue du canal de Donzère-Mondragon. **La centrale est en contrebas du canal, à 6 m en dessous du plan d'eau**. Pierre-Franck Chevet, le président de l'ASN, nous a confié "qu'en cas de séisme fort on pourrait aller vers une situation, avec quatre réacteurs simultanés en fusion, qui ressemble potentiellement à un accident de type Fukushima. EDF a trouvé l'arrêt immédiat de la centrale pour réaliser ces travaux injustifié, moi je le trouve justifié". [...] Il existe aussi un **autre type de fissures** sur les cuves françaises : **en fond de cuve au niveau des soudures réalisées pour sceller les instruments de surveillance**. Petite explication : pour contrôler la réaction nucléaire, différentes sondes sont installées en fond de cuves, qui ont donc été percées pour laisser passer les équipements et soudées pour assurer l'étanchéité. Mais les soudures ont vieilli et des fissures sont apparues. C'est le cas notamment à Nogent 1 et à Gravelines 1.

En inspectant l'ensemble de l'épaisseur de deux cuves (à Doel et Tihange), les autorités belges ont mis en évidence **des milliers de fissures** dans des endroits non inspectés en France! [...] Pour inspecter les cuves, EDF dispose d'une machine capable d'examiner l'état de l'acier. Mais elle ne le fait que sur une toute petite partie de l'épaisseur de métal : la zone de soudage entre l'acier et le revêtement en inox. Soit **les 25 premiers millimètres, alors que l'épaisseur totale est de 200 mm pour les cuves de 900 MW**. Jusqu'à très récemment, l'électricien ne s'était pas inquiété de ce qui se passait au-delà des 25 mm examinés. Et puis, le nucléaire belge a rendu publique, au début des années 2010, une très mauvaise nouvelle. En inspectant l'ensemble de l'épaisseur de deux cuves (à Doel et Tihange), les autorités belges ont mis en évidence **des milliers de fissures dans des endroits non inspectés en France!** (...) L'électricien a donc analysé les images obtenues pour 28 cuves sur une profondeur de 80 mm. Et, ô surprise, **six cuves sont fragilisées par des fissures** de même type que les défauts belges! On vous donne la liste : Bugey 2 (décidément, la centrale est maudite), **Gravelines 5, Saint-Alban 1, Golfech 1, Cruas 1 et Penly 1**. À la demande de l'ASN, EDF doit conduire un examen de même type sur six autres cuves. (...) Deux scientifiques, le professeur Walter Bogaerts, de l'université belge de Louvain, et le professeur Digby Macdonald, de l'université californienne de Berkeley, ont donc étudié la question. (...) D'après leur étude, l'hydrogène présent au moment de la fabrication est responsable d'une petite partie des fissures seulement, l'autre a été générée par l'hydrogène présent dans l'eau de la cuve! Autrement dit, **plus on utilise la cuve, plus le risque de fissures générées par l'hydrogène présent dans l'eau de la cuve augmente et peut générer un accident gravissime.** (...)

« **Nucléaire, danger immédiat** », de **Thierry Gadault et Hugues Demeude**, Flammarion, 286 p., 21 euros.
<http://www.lejdd.fr/societe/nucleaire-le-livre-qui-met-a-mal-la-surete-des-centrales-francaises-3564173>

-Lundi 5 février 2018 :

- ACRO : **Mystérieux rejet radioactif : la Russie soupçonnée nie les faits mais manque de transparence**
Mises à jour en fin de document :
[La Russie reconnaît une contamination au ruthénium, mais dément être à l'origine de la fuite](#), 20.12. 2017
[La Russie tente de rassurer](#), 24 novembre 2017
[Les données de l'AIEA ont fuité](#), 27 novembre 2017
[Résultat de l'enquête « indépendante » pilotée par Rosatom](#), 8 décembre 2017

[Rosatom reconnaît rejeter du ruthénium-106 dans l'environnement, en routine](#), 14 décembre 2017

[Du ruthénium-103 était aussi présent dans les rejets](#), 5 février 2018

Extraits : Dans certains pays, du **ruthénium-103** était aussi présent dans le nuage radioactif. (...) La demi-vie du ruthénium-103 est de **39,26 jours**, ce qui signifie qu'il disparaît beaucoup plus vite que le ruthénium-106 qui a une demi-vie de 373,6 jours. Et donc le combustible nucléaire à l'origine du rejet ne doit pas être sorti depuis longtemps du réacteur : 3 à 4 ans maximum. Or, en général, le traitement des combustibles usés se fait sur des combustibles plus anciens. (...) Le Figaro évoque la **commande par le CEA et l'INFN en Italie au complexe nucléaire de Mayak d'une source de cérium-144 destinée à une expérience de physique**. Or la production de cette source nécessite le traitement de combustibles « jeunes », âgés de moins de 5 ans. Le quotidien parle de coïncidence troublante...

<http://fukushima.eu.org/fort-rejet-radioactif-secret-russie/>

- Coordination Anti-Nucléaire Sud-Est : France, Drôme. **Tricastin : 18 plaintes contre l'ASN pour mise en danger de la vie d'autrui**, par JPS L'état de dégradation et de délabrement des réacteurs de la centrale atomique de Tricastin fait courir le risque d'une catastrophe nucléaire. 18 vaclusien-nes, gardois-es, drômois-es, bucco-Rhodanien-nes viennent de porter plainte contre l'Autorité de Sûreté Nucléaire pour mise en danger de la vie d'autrui et non-interdiction de fonctionnement d'une installation nucléaire en situation d'urgence radiologique et de protection des personnes face à la contamination radioactive de l'environnement. Les Procureurs des Hauts-de-Seine (siège de l'ASN) et de la Drôme sont saisis. <http://coordination-antinucleaire-sudest.net/2012/index.php?post/2018/02/05/Centrale-atomique-du-Tricastin-%3A-plainte-contre-l-ASN-pour-mise-en-danger-de-la-vie-d-autrui>
- Courrier International : **Les États-Unis relancent la course aux armes nucléaires** *Extrait* : Le magazine britannique The Economist détaille, <<https://www.economist.com/news/united-states/21736366-america-seeks-expand-its-arsenal-low-yield-nuclear-weapons-new-threat-new-weapons>> le contenu de la "nouvelle posture nucléaire" américaine. Celle-ci appelle notamment "au développement de **nouvelles ogives nucléaires dites de 'faible puissance'**, qui équiperait des missiles balistiques embarqués à bord de sous-marins, et à plus long terme, d'un nouveau missile de croisière destiné aux sous-marins". <https://www.courrierinternational.com/article/les-etats-unis-relancent-la-course-aux-armes-nucleaires>
- Blogs de Mediapart : France. **Nuclear Posture Review: le monstrueux chantage américain**, par Jean-Paul Baquiast Un document daté du 2 février 2018 que vient de publier le Pentagone Nuclear Posture Review ou NPR constitue un **changement radical** dans la doctrine admise depuis un demi-siècle par tous les Etats dotés de l'arme nucléaire: **ne jamais l'utiliser en première frappe mais seulement en réponse à une attaque elle-même nucléaire**. *Extrait* : La nouvelle doctrine américaine affirme exactement le contraire: **les Etats-Unis sont prêts à utiliser l'arme nucléaire contre n'importe quel Etat ou organisation utilisant des armes conventionnelles (non nucléaires) contre l'armée américaine**. Comme ces armes ne sont pas définies, il en résulte que l'utilisation par un adversaire de l'Amérique, par exemple le Hezbollah, d'un drone armé d'une simple grenade contre une position américaine, pourrait entraîner une riposte nucléaire. (...) L'Amérique dispose désormais de **têtes nucléaires portables**, susceptibles d'être utilisées soit sous forme de bombe larguée par un avion, ou sous forme d'ogive dans un missile à portée intermédiaire, pouvant lui-même être lancé à partir d'un sous-marin. Ces bombes sont présentées comme moins destructrices que celles emportées par les Missiles Nucléaires Intercontinentaux (ICBM) mais elles seraient néanmoins capables de détruire une ville entière, comme le fut Nagasaki à la fin de la guerre du Pacifique. <https://blogs.mediapart.fr/jean-paul-baquiast/blog/050218/nuclear-posture-review-le-monstrueux-chantage-americain>
The Nuclear Posture Review https://www.defense.gov/News/Special-Reports/0218_npr/
- Blogs de Mediapart : France. **CIGéo-Papiers... Vers un Tribunal de l'Environnement?** Par Yann Quero Un collectif a publié un dossier montrant que le projet CIGeo d'enfouissement des déchets nucléaires présente de nombreuses zones d'ombres et des risques certains. (...) Voir <http://www.villesurterre.eu/>
<https://blogs.mediapart.fr/yann-quiero/blog/050218/cigeo-papiers-vers-un-tribunal-de-l-environnement>

- Mardi 6 février 2018 :

- Agora Vox : **Le jour où l'Europe a failli disparaître**, par Olivier Cabanel *Extraits* : (A Tchernobyl), c'est l'histoire de **3 héros** qui n'auront peut-être jamais leur statue... ils s'appelaient **Alexeï Ananenko, Valeri Bezpalo, et Boris Baranov**, et si ces **3 hommes** n'avaient pas risqué leur vie, il n'y aurait quasi plus d'Europe à ce jour. Les tonnes d'eau déversées par les pompiers pour éteindre l'incendie initial menaçaient les autres réacteurs de la centrale, car une nappe d'eau s'était formée sous le réacteur en fusion, et ce n'était qu'une question d'heure avant que le cœur en fusion, ce que l'on appelle corium, n'atteigne cette nappe... provoquant une terrible explosion, d'une force de **3 à 5 mégatonnes**, rendant l'Europe

inhabitable, et rasant la ville de **Minsk**, pourtant à **320 km** de la centrale. Ces **3 hommes** se sont donc portés volontaires pour plonger dans le sous-sol inondé, afin d'ouvrir les vannes permettant d'évacuer les **19 000 tonnes d'eau** qui stagnaient. (...) Avant eux, **2 hommes, Alexander Akimov** et **Leonid Toptuno** s'étaient aventurés audacieusement dans la centrale, espérant pouvoir pomper l'eau, submergés jusqu'à la taille dans cette eau radioactive, en vain... Ils allaient y laisser leur vie, et il a été raconté qu'**Akimov**, à l'hôpital, alors qu'il tentait de se lever avait vu sa peau tomber de sa jambe comme une chaussette.

<http://chtoa.org/en/unsung-heroes-of-chernobyl-three-men-laid-their-lives-for-million-of-others/>
<https://www.agoravox.fr/actualites/environnement/article/le-jour-ou-l-europe-a-failli-201329>

- Coordination Anti-Nucléaire Sud-Est : France, . **Projet "Astrid" : le CEA en difficulté malgré les milliards accordés par les gouvernements successifs**, par Pierre (...) Il propose de réduire sa relance de la filière plutonium par la construction d'un réacteur nettement plus petit qu'initialement prévu.
<http://coordination-antinucleaire-sudest.net/2012/index.php?post/2018/02/06/Astrid-Le-CEA-en-difficulte>
- CRIIRAD : France. **Radioactivité des aliments : véritable surveillance ou permis de polluer ?** La CRIIRAD met en cause les choix de la DGAL (Direction Générale de l'Alimentation).

1 / l'alerte pour enquête est déclenchée à partir de **niveaux de contamination beaucoup trop élevés** et dépourvus de toute justification juridique ;

2/ **pour le césium 137 imputable à Tchernobyl**, la DGAL applique, en toute illégalité, une **tolérance nettement supérieure à celles en vigueur en Europe (et 10 à 20 fois plus élevée que les maxima autorisés au Japon !)**

Une demande de régularisation vient d'être adressée au directeur général de l'alimentation.

<http://yy4a.r.ca.d.sendibm2.com/track/click/1wlyt7xc5eazd>

- EneNews : Report: Massive radiation leak at Fukushima plant — Extremely high levels being detected outside reactor — Officials can't explain why — Expert warns of global threat: "It's a disaster of unseen proportions" (VIDEO) [**Selon un rapport, il y a une fuite massive à la centrale nucléaire de Fukushima. Des niveaux très élevés de radioactivité ont été relevés hors des réacteurs, ce que les responsables ne peuvent pas expliquer. Le monde entier est menacé.**]
<http://enenews.com/report-massive-radiation-leak-at-fukushima-plant-extremely-high-levels-found-outside-reactor-expert-warns-of-global-threat-its-a-disaster-of-unseen-proportions-video>

- Mercredi 7 février 2018 :

- ACRO : **TEPCo à nouveau condamnée à mieux indemniser** *Extrait* : Un groupe de 321 personnes du district d'Odaka de Minami-Sôma demandaient 11 milliards de yens en dédommagement et 318 ont obtenu 1,1 milliards de yens (8 millions d'euros). 3 ont été déboutés.
<http://fukushima.eu.org/tepcos-a-nouveau-condamnee-a-mieux-indemniser/>
- BFM TV : **EDF signe son premier contrat de traitement de déchets nucléaires** *Extraits* : La filiale d'EDF dédiée au démantèlement de centrales et à la gestion des déchets nucléaires a signé son premier contrat de traitement des déchets, en **Italie**, un pays qui a abandonné l'atome après la catastrophe de Tchernobyl. (...) **Sa filiale Cyclife** a conclu un contrat de 28 millions d'euros avec la SOGIN, l'entreprise publique italienne en charge de la déconstruction des centrales nucléaires et de la gestion des déchets. Il porte sur le traitement de 1800 tonnes de déchets métalliques issus de trois centrales nucléaires en déconstruction en Italie (**Trino, Garigliano et Latina**). (...) "La prestation comprend le tri et le conditionnement des déchets sur site, leurs transports et le traitement par fusion au sein de l'usine de Cyclife en Suède", détaille EDF dans un communiqué. <http://bfmbusiness.bfmtv.com/entreprise/edf-signe-son-premier-contrat-de-traitement-de-dechets-nucleaires-1368365.html>
- Le Canard enchaîné : France. **Les atomes crochus de Fessenheim**, par Hervé Liffra. [Et si l'ASN déclarait la centrale bonne pour le service, alors qu'elle est en panne depuis plus d'un an et demi ? Le générateur de vapeur est-il récupérable, au prix d'une centaine de millions ? Décision de l'IRSN et de l'ASN fin février]. Voir l'édition papier p. 3.
- Le Canard enchaîné : Etats-Unis. **Trump veut des bombes « miniatures »**, par Claude Angeli. [Un premier lot de 30 est en fabrication. Selon un document du Pentagone, ces armes permettraient une guerre limitée, au risque d'y entraîner les alliés. **C'est une remise en question des principes de la dissuasion.** Evaluation des coûts des améliorations des armements : 1 200 milliards de dollars sur 30 ans.]. Voir l'édition papier p. 3.
- Blogs de Mediapart : France. **Le nucléaire et les renouvelables : l'arnaque se précise**, par Benjamin Dessus *Extrait* : Dans un papier publié sur mon blog il y a un an et intitulé « Tout est bon à EDF pour ne pas

toucher à son parc nucléaire ! » je lançais l'alerte sur la nouvelle manœuvre qui se dessinait à EDF pour sauver le soldat nucléaire. EDF commençait en effet à proposer de **maintenir la puissance du parc nucléaire à son niveau actuel et de l'utiliser chaque fois que nécessaire comme roue de secours de l'électricité renouvelable quand celle-ci, variable, vient à manquer.** (...) A l'appui de ce discours, Stéphane Feutray, délégué à la Direction de la production nucléaire d'EDF déclarait tranquillement que « moduler la production nucléaire oblige à un peu plus de maintenance, parce que les robinets ou les tuyaux sont un peu plus sollicités. Mais on est dans l'épaisseur du trait » comme s'il s'agissait d'un vulgaire problème de robinets, alors qu'il en va en fait de la sûreté de réacteurs vieillissants puisque la moyenne d'âge de 30 d'entre eux atteint 35 ans cette année. La modulation en question sollicite en effet plus durement les structures du réacteur en imposant des chocs thermiques et mécaniques importants à la cuve et aux gaines de combustible qu'un fonctionnement continu. (...) Aujourd'hui, à la veille du débat public l'arnaque se précise. Elle consiste à enfoncer le clou sur deux leviers qui visent toutes deux à **reporter sine die la fermeture des réacteurs actuels : moduler autant que nécessaire la production des centrales nucléaires** pour combler l'écart qui peut se produire entre les besoins de puissance instantanée des consommateurs à un instant donné et la puissance fournie à cet instant par les renouvelables ; et **exporter** au maximum l'électricité disponible de façon à rentabiliser au mieux le parc nucléaire. (...) Cette chute du taux de charge aurait des conséquences importantes sur le coût de production nucléaire. Le poids de l'amortissement des investissements initiaux, des investissements de maintenance et des frais fixes d'exploitation (en particulier de personnels), voisin de 90%, rend en effet le coût du MWh extrêmement sensible au taux de charge annuel du parc. Le coût au MWh du parc après « Grand carénage » estimé par la Cour des comptes entre 63 et 70 € sur la base du taux de charge annuel actuel pourrait grimper entre 85 et 95 €. Ce serait donc désastreux pour les comptes d'EDF qui ne sont déjà pas au beau fixe. (...) A moins, ce qui paraît beaucoup plus probable, que ce nouveau discours n'ait pour but que de gagner du temps, d'éviter toute fermeture de réacteur et de continuer tranquillement comme avant, en constatant de temps en temps avec un air navré que, finalement, la pénétration des énergies renouvelables sur le réseau a avancé beaucoup moins vite qu'on ne l'avait naïvement espéré. <https://blogs.mediapart.fr/benjamin-dessus/blog/070218/le-nucleaire-et-les-renouvelables-l-arnaque-se-precise>

- Le Monde : France, Meuse. **Centre d'enfouissement de Bure : l'impossible preuve scientifique de la sûreté**, par Pierre Le Hir *Extraits* : Un document embarrassant (...) décrit comment l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra), faute de pouvoir démontrer de façon formelle la sûreté de cette installation pendant des centaines de milliers d'années, consacre ses efforts à **convaincre les instances de contrôle** du nucléaire de la faisabilité d'un tel stockage. Quitte à présenter certains de ses résultats de façon orientée ou lacunaire. Au-delà de cet établissement public, placé sous la tutelle des ministères chargés de l'énergie, de la recherche et de l'environnement, c'est aussi la chaîne d'évaluation de la sûreté nucléaire en France qui est questionnée. Ce document (...) est **une thèse de 470 pages**, soutenue le 11 décembre 2017 dans le cadre de l'Ecole des hautes études en sciences sociales et intitulée : « Enfouir des déchets nucléaires dans un monde conflictuel, une histoire de la démonstration de sûreté de projets de stockage géologique, en France ». Son auteur, **Leny Patinaux**, historien des sciences, a été pendant trois ans, de novembre 2012 à octobre 2015, salarié de l'Andra, qui a financé ce travail et lui a donné accès à ses archives. Parmi les membres du jury figure un membre de la direction de la recherche et du développement de l'agence, ce qui confère à son travail une forme de reconnaissance officielle. (...) L'universitaire, qui revient sur la genèse du choix de l'enfouissement pour les déchets à haute activité et à vie longue et sur les recherches engagées à cette fin, explique qu'« **à partir des années 2000, l'impossibilité épistémologique [c'est-à-dire au regard de la connaissance scientifique actuelle] d'apporter une preuve de la sûreté d'un stockage est reconnue par l'Andra** »... (Article entier réservé aux abonnés) http://www.lemonde.fr/planete/article/2018/02/07/centre-d-enfouissement-de-bure-l-impossible-preuve-scientifique-de-la-surete_5252802_3244.html

- Jeudi 8 février 2018 :

- CEDRA52 : France, Meuse. **Confirmation de l'impossible démonstration de la sûreté du projet Cigéo... par l'Andra !**[Les Cigéo-Papiers et l'article publié dans le Monde intitulé « Centre d'enfouissement de Bure : l'impossible preuve scientifique de la sûreté »].<https://cedra52.jimdo.com/2018/02/08/confirmation-de-l-impossible-demonstration-de-la-surete-du-projet-cigeo-par-l-andra/>
- IRSN, France : **Les démantèlements des réacteurs nucléaires dans le monde** Après les accidents de Tchernobyl (Ukraine) en 1986 et de Fukushima Daiichi (Japon) en 2011, l'Italie puis l'Allemagne, la Belgique et la Suisse ont décidé de fermer leurs réacteurs nucléaires et de réaliser leur démantèlement. Un mouvement qui pourrait prendre de l'ampleur avec l'arrivée en fin de vie technologique des réacteurs de deuxième génération, à l'instar des 58 réacteurs EDF en exploitation en France. http://www.irsn.fr/FR/connaissances/Installations_nucleaires/demantelement/demantelement-reacteurs-nucleaires-monde/Pages/0-demantelements-reacteurs-monde-sommaire.aspx

- Blogs de Mediapart : **La France ne respecte pas ses engagements au titre du Traité de Non-Prolifération**, par Paul Quilès, ancien Ministre de la Défense (Septembre 1985 - Mars 1986)
Extrait : En 2018, la dissuasion recevra 3 246,3 millions de crédits de paiement, soit une **augmentation de 20,7%** par rapport à 2017. Il n'y a aucune nécessité opérationnelle à ce renouvellement, qui prend des allures de course aux armements contraire au TNP. <https://blogs.mediapart.fr/jean-marc-b/blog/080218/la-france-ne-respecte-pas-ses-engagements-au-titre-du-traite-de-non-prolifération>
- Blogs de Mediapart : France. **Le débat sur les conséquences génétiques dans la descendance des sujets irradiés**, par Christian Sueur Faudrait-il clore le débat concernant le constat clinique et radiobiologique sur les probables conséquences génétiques transgénérationnelles que nous avons observées dans la descendance des vétérans et de certains habitants polynésiens exposés aux retombées des essais nucléaires du CEP ?(...) Réponse à l'épidémiologiste Florent de Vathaire. <https://blogs.mediapart.fr/christian-sueur/blog/090218/le-debat-sur-les-consequences-genetiques-dans-la-descendance-des-sujets-irradies>
- Sciences et Avenir : **Fukushima : Tepco condamné à verser plus de 8 millions d'euros de dédommagement** (...) aux habitants qui ont fui la région après la catastrophe de mars 2011. (...) Cette somme représente un dixième de ce que demandaient les plaignants, qui invoquaient les difficultés financières et les souffrances psychologiques. https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/crise-nucleaire-au-japon/fukushima-tepco-condamne-a-verser-plus-de-8-millions-d-euros-de-dedommagement_120607
- Sciences et Avenir : France. **Assemblée Nationale : pourquoi les députés veulent enquêter sur le nucléaire**, par Rachel Mulot Les députés ont créé une commission d'enquête pour entendre EDF, les experts scientifiques ou les agents de la Défense, sur la sécurité et la sûreté nucléaire. Quels seront leurs moyens et leurs prérogatives ? Explications de Barbara Pompili, députée LREM de la Somme. *Extrait* : Lors de plusieurs auditions au sein de la commission développement durable et aménagement du territoire, **l'opérateur historique EDF et l'ASN ont tenu des propos différents sur des mêmes faits physiques** (par exemple sur l'épaisseur des murs de piscines de refroidissement). Cela nous a paru inquiétant, et il est intéressant de pouvoir se pencher sur de telles divergences de points de vue à propos de faits qui devraient être consensuels. Cela pose notamment la question importante de savoir si l'ASN a les moyens de travailler correctement. https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/nucleaire/assemblee-nationale-une-commission-d-enquete-sur-la-securite-et-surete-nucleaire-pourquoi-faire_120590
- Vivre après Fukushima : **Radioactivité des aliments : Véritable surveillance ou permis de polluer ? La CRIIRAD met en cause les choix de la DGAL** *Extrait* : Ces limites concernent **les conditions normales de fonctionnement des installations nucléaires**, hors accident local ou à distance. Il est incroyable de constater que la découverte de Plutonium dans nos aliments ne déclenche l'alerte que s'il y en a plus de 10 Bq/kg. (...). **Le plutonium n'a rien à faire dans nos aliments**. La découverte d'un seul Becquerel est franchement anormale et elle signale une fuite quelque part. **Même chose pour les autres éléments radioactifs polluant nos aliments**. Il semble qu'en haut lieu on considère comme normal que nous consommions « un peu » de radioactivité et qu'on ne soit pas très curieux sur la cause d'une éventuelle contamination.
Extraits du communiqué de la CRIIRAD: Ces seuils sont bien trop élevés: **mesurer 1 seul becquerel de plutonium 239 ou d'uranium 235 dans un litre de lait devrait suffire à lancer l'alerte**. Il est **irresponsable d'attendre que l'activité de l'iode 131 ou du ruthénium 106 dépasse 100 Bq/kg** pour diligenter une enquête! Et le seuil est à **1000 Bq/kg pour le cobalt 60, à 10.000 Bq/kg pour le technétium 99! Selon les cas, des taux de contaminations 10 fois, 100 fois, voire 1000 fois inférieurs à ces limites** justifient une intervention. Et il est d'autant plus urgent de déterminer la source de la pollution qu'il est improbable, vu le faible nombre de contrôles, que l'analyse ait porté sur l'échantillon le plus contaminé. ...En dehors des contaminations résiduelles attendues (Tchernobyl, essais nucléaires...), toute activité mesurable de radionucléides artificiels dans les aliments doit conduire à s'interroger sur son **origine**. Les enjeux sont évidemment sanitaires ; mais la sûreté et la sécurité nucléaires sont également concernées. La présence de plutonium ou d'uranium 235 peut traduire un trafic de matières nucléaires ; mais n'importe quels produits radioactifs peuvent être associés à des explosifs classiques pour la préparation de bombes sales. <https://www.vivre-apres-fukushima.fr/radioactivite-des-aliments/>

- Vendredi 9 février 2018 :

- Le Monde : France, Ardèche. **EDF condamné pour sa gestion des déchets radioactifs à la centrale nucléaire de Cruas-Meysse** http://www.lemonde.fr/energies/article/2018/02/09/edf-condamne-pour-sa-gestion-des-dechets-radioactifs-a-la-centrale-nucleaire-de-cruas-meysse_5254557_1653054.html

- Réseau Sortir du Nucléaire, France Nature Environnement, FRAPNA Ardèche, Sortir du nucléaire Sud-Ardèche, Stop Nucléaire 26-07 : France, Ardèche. **EDF condamnée pour sa gestion chaotique des déchets radioactifs à la centrale de Cruas**. *Extraits* : Le 6 novembre 2015, des techniciens de la centrale nucléaire de Cruas ont détecté de la radioactivité dans une benne de déchets conventionnels qui devait quitter le site pour rejoindre la déchetterie. Il leur faudra quatre jours pour retrouver dans cette benne un sac rempli de combinaisons papier et de surbottes qui avaient été portées par des personnes travaillant en zone nucléaire, alors que ces déchets contaminés doivent absolument être séparés des déchets conventionnels pour éviter toute contamination ! Pour couronner le tout, EDF n'a déclaré officiellement le problème à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) qu'au bout de 10 jours. (...) En juillet 2016, suite à une nouvelle inspection, l'ASN faisait état d'un **laisser-aller important sur le site**, de **contenants destinés aux déchets radioactifs qui ne portaient pas d'étiquetage appropriés et stockés de manière désordonnée, de sacs de gravats contaminés sans mention** permettant de les identifier comme tels et rangés à côté de gravats non contaminés... Fin 2017, une autre lettre d'inspection mentionnait toujours des **sacs de déchets non identifiés ou non ligaturés**, ce qui entraînait un risque de dispersion d'éléments potentiellement contaminés. <http://www.sortirdunucleaire.org/EDF-condamnee-pour-sa-gestion-chaotique-des>

- Samedi 10 février 2018 :

- Le Temps, Suisse : **Béatrice Fihn: «Les survivants d'Hiroshima sont les seuls vrais experts des armes nucléaires»**, par Stéphane Bussard Directrice de la **Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires**, ONG dont le siège est à Genève, Beatrice Fihn raconte l'aventure du Prix Nobel de la paix obtenu le 10 décembre. *Extraits* : Comment réagissez-vous à la nouvelle doctrine de l'administration Trump prônant l'usage de bombes nucléaires à faible puissance? C'est une doctrine très dangereuse et irresponsable. Elle augmente le risque déjà élevé de recours à l'arme nucléaire. Elle abaisse le seuil à partir duquel on pourrait utiliser la bombe. **Il suffit désormais d'une guerre commerciale ou d'une cyberattaque pour déclencher une riposte nucléaire**. C'est un revirement majeur. De plus, on nous dit que de telles bombes à faible puissance rendraient la dissuasion nucléaire plus crédible, car elles pourraient effectivement être utilisées. C'est terrifiant. A la conférence de presse du Pentagone, ils n'ont jamais parlé des millions de morts que de telles armes peuvent causer. (...) Un mauvais calcul ne peut être exclu. Il ne s'agit pas de savoir si une telle arme sera utilisée un jour, mais quand. C'est un fait statistique. Les armes nucléaires seront abolies un jour. C'est ma conviction. J'espère simplement que cette abolition aura lieu avant que de telles armes ne soient utilisées. (...) Quand les hommes disent que les armes nucléaires offrent davantage de sécurité, de quoi parlent-ils? Dans le Nevada et au Nouveau-Mexique, où des essais nucléaires ont été effectués, les femmes font des fausses couches en raison des radiations. Avec une vidéo de 4'01.

<https://www.letemps.ch/monde/beatrice-fihn-survivants-dhiroshima-seuls-vrais-experts-armes-nucleaires>

Ou : <https://www.vivre-apres-fukushima.fr/les-seuls-vrais-experts-en-armes-nucleaires-sont-les-survivants-de-hiroshima-nagasaki/>

- Dimanche 11 février 2018 :

- France Culture, émission « Dimanche, et après ? » , par Julie Gacon **Bure, Flamanville... Peut-on évaluer le risque nucléaire ?** Avec : **Lény Patinaux** Historien des sciences, dont la thèse a été soutenue en décembre 2017 à l'EHESS ; Olivier Borraz, Directeur de recherche au CNRS ; François Jeffroy, Chef du Laboratoire des sciences humaines et sociales (LSHS) à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) Après la parution d'un article du Monde reprenant des extraits d'une thèse d'un historien des sciences sur le "discours de la sûreté" élaboré par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA): l'évaluation du risque est-elle scientifique ou politique? (...) La démonstration scientifique passe aussi par l'art de la persuasion. [A propos d'un article du Monde consacré à la thèse d'un jeune chercheur, salarié pendant trois ans de l'Andra, l'Agence nationale de gestion des déchets radioactifs, qui explique comment (...) **à défaut de pouvoir prouver scientifiquement l'innocuité du stockage en sous-sol des déchets nucléaires, l'Agence travaille désormais à la rhétorique qui permettra de convaincre** les instances chargées de valider ou non le projet d'enfouissement. (44')

<https://www.franceculture.fr/emissions/dimanche-et-apres/dimanche-et-apres-du-dimanche-11-fevrier-2018>

-Lundi 12 février 2018 :

- Coordination AntiNucléaire Sud-Est : France, Ardèche. **Cruas : EDF et le directeur du site nucléaire condamnés pour avoir tenté d'écouler par négligence des déchets radioactifs dans une simple décharge 6000 euros d'amende pour EDF et 3000 euros pour le directeur** de la centrale atomique de Cruas-Meysses pour leur gestion laxiste récurrente des déchets radioactifs, et notamment l'affaire du 6 novembre 2015 : des déchets nucléaires mortels avaient atterri dans une benne de déchets conventionnels prête à quitter le site en direction d'une simple décharge. <http://coordination-antinucleaire-sudest.net/2012/index.php?post/2018/02/12/Cruas-%3A-EDF-et-le-directeur-du-site-condamnés>
- Ville-sur-Terre : France, Meuse. **CIGéo-Papers, La NewsLetter #n°32 Sommaire** : CIGéo-Papers : L'ANDRA dément - L'ANDRA ment - L'ANDRA minimise - Nous publions **la thèse de Lény Patinaux** - Les magouilles de la CNE - Sylvie Voinis, adjointe au directeur de la maîtrise des risques en charge de la sûreté, est citée 19 fois dans la thèse - Lény Patinaux était sur France Culture le 11 février pour raconter la même histoire - Qui sont donc les jurés de la soutenance ? - Nous demandons à l'ANDRA d'assurer la communication de tous les documents cités dans la thèse, avant le 11 mars 2018 - Nous avons des doutes sur le départ de Ghislain de Marcily de la CNE.

Extrait : A la page 367 de la **thèse de Lény Patinaux**, on apprend notamment ceci : "...l'évaluation de la démonstration de sûreté n'a de sens qu'au regard des exigences des institutions évaluatrices du travail de l'Andra. Ici, **la discrétion est envisagée comme solution pour gérer l'incertitude.** »

<http://www.villesurterre.eu/images/stories/NewsLetter-32.pdf>

Avec l'intégralité de la **thèse de Lény Patinaux** (470 p.) :

<http://www.villesurterre.eu/images/stories/Patinaux-These-Rene-Original-min.pdf>

et un **résumé** de la thèse (19 p.) : <http://www.villesurterre.eu/images/stories/NewsLetter-32.pdf>

- Vivre après Fukushima : **Les seuls vrais experts en armes nucléaires sont les survivants de Hiroshima-Nagasaki** Reprise de l'article du journal suisse «Le Temps» : <https://www.letemps.ch/monde/beatrice-fihn-survivants-dhiroshima-seuls-vrais-experts-armes-nucleaires>
<https://www.vivre-apres-fukushima.fr/les-seuls-vrais-experts-en-armes-nucleaires-sont-les-survivants-de-hiroshima-nagasaki/>

Avec la vidéo de Beatrice Fihn :

<https://www.letemps.ch/monde/beatrice-fihn-survivants-dhiroshima-seuls-vrais-experts-armes-nucleaires>

et plusieurs liens où des survivants décrivent les bombardements :

[Récits des jours d'Hiroshima du docteur Shuntaro Hida](#)
[Futaba Kitayama, atomisée à 1 700 mètres de l'hypocentre à Hiroshima](#)
[Hideo Shimpo atomisé à 1 300 mètres de l'hypocentre à Hiroshima](#)
[Tomiko Matsumoto atomisé à 1 300 mètres de l'hypocentre à Hiroshima](#)
[Ube Makoto atomisé à 3 kilomètres de l'hypocentre à Hiroshima](#)
[Hiroshima 54 jours d'enfer du Docteur Michihiko Hachiya](#)
[Tamiki Hara atomisé à Hiroshima](#)

- Mardi 13 février 2018 :

- Mediapart : France. **EDF: Pas de site choisi pour le projet de piscine de combustible**, par l'Agence Reuters EDF n'a pas encore pris de décision sur la localisation de son projet de nouvelle piscine de stockage de combustibles nucléaires usés, a indiqué mardi un porte-parole du groupe, démentant des informations de presse. <https://www.mediapart.fr/journal/economie/130218/edf-pas-de-site-choisi-pour-le-projet-de-piscine-de-combustible>
- Mediapart : France. Macron n'exclut pas de nouveaux réacteurs nucléaires <https://www.mediapart.fr/journal/economie/130218/macron-nexclut-pas-de-nouveaux-reacteurs-nucleaires>
- Reporterre : France, Cher. EXCLUSIF - **EDF veut construire une piscine géante de déchets nucléaires à Belleville-sur-Loire**, par Émilie Massemin (Reporterre) (1er article/4) EDF et l'ASN réfléchissent dans la plus grande opacité à un nouveau bassin de stockage (une « piscine ») de combustibles usés, brûlants et hautement radioactifs. *Extraits* : Il pourrait accueillir entre 6.000 et 8.000 tonnes de métal lourd irradié (tMLi, l'unité de masse pour les combustibles irradiés) — en clair, **l'équivalent de 69 à 93 cœurs de réacteur** nucléaire de combustibles brûlants et hautement radioactifs.

Pourquoi Belleville ? Selon nos informations, la centrale remplit plusieurs critères exigés par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) : un **emplacement central dans l'Hexagone et un raccordement direct au réseau ferroviaire**. En outre, **il reste de la place dans l'enceinte de la centrale, qui couvre 170 hectares**, puisque seulement deux des quatre réacteurs prévus y ont été construits. (...) La future piscine d'« entreposage » se trouvera pile entre les deux grandes AOC du Sancerre et du Pouilly fumé. (...) Les assemblages doivent être refroidis en permanence sous plusieurs mètres d'eau, sous peine de s'échauffer et de rejeter d'énormes quantités de matières radioactives dans l'atmosphère. (...) L'ASN a donc demandé à EDF de « bunkériser » la piscine, c'est-à-dire de la recouvrir d'une double coque en béton, à l'instar du bâtiment combustible de l'EPR de Flamanville. Le but en est surtout de protéger le bâtiment d'une chute d'avion. (...) Le stockage sous écran d'eau des déchets à Belleville devrait accueillir en priorité du **MOx (« mélange d'oxydes », mélange d'uranium et de plutonium)** — on en recense 1.200 tonnes actuellement entreposées à La Hague. La spécificité du combustible Mox est d'être fabriqué avec du plutonium, un ingrédient de la bombe atomique. (...) Dans une piscine, le combustible Mox reste particulièrement dangereux à cause de sa radioactivité et de la chaleur très vive qu'il dégage pendant de nombreuses années. (...) Ce projet se prépare discrètement depuis des années.

- Reporterre : France, Cher. **Stockage de déchets à Belleville : EDF ne dément pas, les élus réagissent** <https://reporterre.net/Stockage-de-dechets-a-Belleville-EDF-ne-dement-pas-les-elus-reagissent>
- Reporterre : France, Meuse. **À Bure, l'État harcèle les opposants à la poubelle nucléaire**, par Lorène Lavocat (Reporterre) Deux procès d'antinucléaires s'ouvrent à Bar-le-Duc. Ils sont l'écume de vagues répétées d'inculpation sous les prétextes les plus divers. L'objectif de cette stratégie judiciaire est de faire taire les opposants à la poubelle nucléaire de Bure. *Extraits* : Premier volet de cette énième audience, deux sexagénaires, retraités et militants historiques de la lutte antinucléaire, comparaissent pour dégradation du bien d'autrui commise en réunion et refus de prélèvement ADN. D'après l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra), à l'origine de la plainte, ils ont activement participé le 14 août 2016 à l'abattage d'un mur dans le bois Lejuc, censé protéger la zone où elle projetait alors de réaliser les travaux préparatoires au chantier de Cigéo. (...) Trois générations étaient présentes, des locaux, des militants historiques, des jeunes, des paysans, certains masqués, d'autres non, contre ce mur, symbole du passage en force de l'Andra. Quelques semaines plus tôt en effet, le tribunal de grande instance de Bar-le-Duc avait condamné les défrichements illégaux de l'Andra et enjoint l'agence à réhabiliter la forêt dans un délai de six mois. (...) Pourquoi alors cibler deux personnes en particulier parmi les centaines présentes ? (...) Faire peur pour faire taire, attaquer en justice pour diviser sur le terrain. (...)

Ce mardi sera jugé un autre opposant, un Meurthe-et-Mosellan de 22 ans poursuivi pour diffamation. Dans un témoignage livré au site Mediapart, il avait accusé un commandant de gendarmerie de l'avoir étranglé lors d'une manifestation le 18 février 2017. (...) **En un an, près de quinze procès** contre des opposants anti-Cigéo ont eu lieu, donnant lieu à des condamnations, à des amendes ou à de la prison avec sursis. (...) Certains sont convoqués pour refus de prélèvement d'ADN, d'autres pour outrage. En mars prochain, un opposant connu pour cultiver un grand jardin sera jugé pour « port d'armes » : dans sa camionnette, les gendarmes auraient trouvé... une pelle à tarte, un câble électrique et deux opinel. (...) En parallèle de la judiciarisation de la répression, la pression policière s'intensifie à Bure et alentour. (...) Pour les gens du coin, il est devenu impossible de se déplacer sans être contrôlé, filmé, photographié.

<https://reporterre.net/A-Bure-l-Etat-harcele-les-opposants-a-la-poubelle-nucleaire>

- Mercredi 14 février 2018 :

- Le Canard enchaîné : **Les Docteurs Folamour vous saluent bien**, par Jean-Luc Porquet. [Les bombes miniatures de Donald trump, les investissements de l'armée française]. Voir l'édition papier p. 5.
- France Bleu : France, Cher : **"La piscine de déchets de Belleville pourrait accueillir l'équivalent de 90 cœurs de réacteurs nucléaires"**. Avec une interview d'Hervé Kempf (6'31). *Extrait de la transcription* : On estime entre 6.000 et 8000 tonnes la quantité de déchets de combustibles usés, soit l'équivalent de près de 90 cœurs de réacteurs nucléaires. (...) EDF n'a ni infirmé ni confirmé, ils ne contredisent pas notre information. Nous avons plusieurs sources extrêmement fiables qui nous ont informés de ce choix qui pour l'instant est dans les tuyaux et qui est soigneusement caché par EDF et par l'Autorité de sûreté nucléaire. (...) On a interrogé un grand nombre d'élus de la région, le député, le sénateur, les maires, la commission locale d'information, personne n'est au courant de ce projet, ce qui nous paraît étrange. (...) Ces concentrations de combustibles usés sont en soit extrêmement dangereuses. Elles sont dangereuses par leur radioactivité qui peut durer plusieurs milliers d'années, elles sont problématiques aussi par la chaleur énorme qu'elles dégagent. (...) Belleville est assez centrale en France. Le deuxième point, c'est qu'elle a une réserve foncière assez importante puisqu'elle était prévue pour quatre réacteurs et que finalement il n'y

en a que deux qui ont été construits. Et le troisième élément qui pèse dans la balance, c'est qu'il y a une ligne de chemin de fer qui arrive dans la centrale de Belleville, ce qui permet d'avoir des acheminements par trains, qui sont moins vulnérables que des acheminements par camions par la route.

<https://www.francebleu.fr/infos/climat-environnement/cher-la-piscine-de-dechets-de-belleville-pourrait-accueillir-l-equivalent-de-90-coeurs-de-reacteurs-1518513767>

La vidéo d'Hervé Kempf : <https://youtu.be/K-9tDqNKcpE>

- Blogs de Mediapart : **La question du stockage des déchets nucléaires**, par Barbara Romagnan Mardi 13 février s'est déroulé à Bar le Duc le procès de trois militants qui ont démonté un mur construit dans le bois pour le centre d'enfouissement de Bure (Cigeo). Ce mur a pourtant été construit illégalement. Surtout, l'enfouissement des déchets d'une durée de vie de plusieurs milliers d'années fait porter des risques considérables sur les générations futures. *Extraits* : Parmi les risques que nous pouvons d'ores et déjà mesurer, il y en a un qui est lié au milieu du stockage. Si l'argile est une roche imperméable, sa saturation en eau permet de prévoir qu'au contact de la radioactivité, elle produira des quantités importantes d'hydrogène. Cette réaction présente des **risques considérables d'explosions ou d'incendies**, et bien qu'un certain nombre de garanties aient été présentées, l'expérience internationale confirme qu'il n'existe pas, de ce point de vue, de risque zéro. En cas d'incident, le stockage en couches géologiques profondes questionne notre capacité à intervenir efficacement et exclut le recours exclusif à des robots. Le cas de Fukushima, pourtant en surface, démontre d'ailleurs déjà que **les niveaux de radioactivité et de complexité d'accès ne permettent de confier toutes les tâches à des robots**. La France a déjà connu un précédent en matière de stockage profond de déchets toxiques, avec l'exemple de **StocaMine** en Alsace. L'incendie de 2002, causé par une réaction chimique des produits entreposés, a montré que le stockage profond (près de 500 m) ne permettait pas une intervention rapide et efficace. **Deux semaines ont été nécessaires pour maîtriser l'incendie, sans que l'on ait pu éviter la contamination des sols, qui entrainera à terme celle de la plus grande nappe phréatique d'Europe**. Cette prise de risque à une échelle si grande n'est pas acceptable. (...) Plus récemment, en février 2014, l'incendie qui s'est déclaré dans le centre de stockage profond de déchets nucléaires au **Nouveau Mexique** n'a pu être maîtrisé qu'après deux mois compte tenu des conditions d'accès et de la haute radioactivité des colis. Les travaux de nettoyage et de remise en état du site ne se termineront pas avant 2021, pour un coût dépassant deux milliards de dollars, assumés par les contribuables des Etats-Unis.

<https://blogs.mediapart.fr/barbara-romagnan/blog/140218/la-question-du-stockage-des-dechets-nucleaires>

- Reporterre : France, Cher, Belleville-sur-Loire. **Déchets nucléaires : les piscines de La Hague vont déborder**, par Émilie Massemin (Reporterre) (2ème article/4) EDF projette de construire à Belleville-sur-Loire une « piscine » pour stocker des combustibles usés hautement radioactifs. Car les bassins de stockage existants, à La Hague, sont proches de la saturation. Un engorgement créé par un cycle de retraitement qui multiplie les types de déchets nucléaires. *Extraits* : L'objectif de ce nouvel équipement est de compléter les piscines de La Hague (Manche), qui risquent de déborder dans les années qui viennent. L'usine de retraitement dispose de quatre bassins, construits entre 1976 et 1985. Areva, qui exploite le site, a l'autorisation d'y entreposer **au maximum 17.600 tonnes de métal lourd irradié**. Fin 2016, 9.778 tonnes de combustibles usés y étaient entreposées. (...) La capacité opérationnelle maximale n'est en fait que de **12.350 tonnes**, confirme Yves Marignac, consultant international et directeur de WISE-Paris, soit 5.250 tonnes de moins que le volume réglementaire. D'ailleurs, fin 2016, EDF et Areva estimaient à 7,4 % seulement la capacité réelle d'entreposage encore disponible. Malgré cela, les combustibles usés continuent d'affluer. « **Tous les ans, 150 tonnes supplémentaires** arrivent dans la piscine, indique Yannick Rousselet. Je calcule qu'il reste de la place pour environ 650 tonnes. 650 divisés par 150, ça fait un peu plus de quatre ans. Mais s'il survient un problème technique ou un problème de sûreté et que l'usine s'arrête, Areva sera bloquée en six mois. (...)

La France ayant fait le choix du « retraitement », les combustibles d'uranium usés sont acheminés jusqu'aux usines de La Hague. Là, ils subissent des opérations mécaniques et chimiques que l'on appelle **retraitement**. (...) On se retrouve au final avec quatre type de déchets radioactifs.

* Combustible **uranium usé**. (...) **Environ 150 tonnes de combustible d'uranium usé viennent s'entasser chaque année** dans les piscines de La Hague.

* **Plutonium**. Le plutonium est produit par le retraitement de l'UOx usé. Comme il pourrait être utilisé à des fins militaires et pour éviter la prolifération, la France s'est engagée à ne produire que la quantité de plutonium nécessaire à la fabrication du MOx utilisé dans les réacteurs nationaux. Mais en pratique, la France n'a jamais respecté cet « équilibre des flux » : le stock de plutonium non irradié français atteint **59 tonnes** fin 2016.

* **URT** (uranium de retraitement). Cet uranium issu du retraitement s'accumule aussi : fin 2013, **17.000 tonnes** de cette matière attendaient leur heure dans des fûts entreposés sur le site nucléaire du Tricastin – un stock qui pourrait grimper à 34.000 tonnes fin 2020.

* **MOx**. Quant au combustible MOx usé, il n'est pas retraité. Au 1er janvier, **1.392 tonnes** de ce combustible

mixte d'uranium et de plutonium étaient plongée dans les piscines de La Hague, sans perspective de réemploi. Or l'accumulation de MOx accélère le phénomène de saturation des bassins de La Hague. (...) Autrement dit, à volume de combustible usé égal, la chaleur dégagée augmente, en particulier à cause du Mox. (...) <https://reporterre.net/Dechets-nucleaires-les-piscines-de-La-Hague-vont-deborder>

- Réseau Sortir du Nucléaire : France, Seine-Maritime. **Paluel : Usure anormale d'une pompe et mauvais montage : série de problèmes liés à la maintenance sur le site nucléaire** Fin janvier 2018, une pompe du réacteur 1 s'arrête plusieurs fois sans motif apparent. Au démontage, il est apparu qu'une partie de cette pompe était anormalement usée. Cette usure était la conséquence d'un mauvais montage, lui même dû à une procédure de maintenance inadéquate. Et ce n'est pas le seul problème lié à la maintenance à Paluel. <http://www.sortirdunucleaire.org/France-Paluel-Usure-anormale-d-une-pompe-et-mauvais-montage-serie-de-problemes-lies-a-la-maintenance-sur-le-site-nucleaire>
- Vivre après Fukushima : **On ne doit pas trouver de pollution radioactive dans les aliments en France** *Extraits* : La Commission de recherche et d'information indépendante de la radioactivité (CRIIRAD), association créée à Valence au lendemain de Tchernobyl, juge « trop élevés » les seuils d'alerte de substances radioactives dans les aliments comme **le lait, la viande** ou encore **les œufs**. (...) **Les seuils tolérés dans les aliments que nous consommons sont extrêmement hauts**, et ce n'est qu'au-delà de ces limites que la DGAL demande d'établir une enquête», déplore Corinne Castanier, la responsable des questions de réglementation et de radioprotection de la CRIIRAD. (...) « Il est question de la protection sanitaire des populations». À titre d'exemple, « pour le **strontium 90** (élément radioactif, ndlr), la limite est de 100 becquerels (unité de radioactivité, ndlr) par kg. **Mais si l'on trouve ne serait-ce que 50 becquerels par kg dans du lait, une enquête est primordiale, car il est anormal de trouver de telles quantités** », explique la scientifique. « **En France, on ne doit pas trouver de pollution radioactive dans les aliments, sauf pour les produits artificiels, où l'on peut retrouver notamment des traces de Tchernobyl** », précise-t-elle. Corinne Castanier met en garde contre ces produits radioactifs qui, selon elle, « sont **cancérigènes, mutagènes et peuvent causer des problèmes cardiaques** ». Pour la scientifique, «**dès le premier becquerel, le risque augmente pour la santé** ». (...)

Selon Corinne Castanier, la norme de la DGAL ne se base pas sur le règlement français, mais sur le Codex alimentarius, un programme commun de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui définit les seuils de danger pour le commerce international des aliments. « Si l'on considère uniquement les produits nationaux, la quantité de substances dangereuses ingérée est plus importante, et **il faut que les limites soient revues** », affirme Corinne Castanier. Elle ajoute que juridiquement, les limites du Codex ne s'appliquent qu'en cas d'accident nucléaire : « **En période normale, on n'a pas à accepter des substances radioactives dans nos aliments** ». Par ailleurs, « appliquer les limites telles qu'elles sont définies par la DGAL, c'est presque une incitation à polluer pour les exploitants : ils n'ont pas à faire d'effort pour diminuer leur pollution radioactive », explique-t-elle. <https://www.vivre-apres-fukushima.fr/on-ne-doit-pas-trouver-de-pollution-radioactive-dans-les-aliments-en-france/>

L'article source dans Lyon Capitale :

<http://www.lyoncapitale.fr/Journal/Lyon/Actualite/Dossiers/Nucleaire/Radioactivite-des-seuils-100-fois-plus-eleves-pour-les-aliments>

- Jeudi 15 février 2018 :

- ACRO : **Chiffres-clés pour le septième anniversaire**
(Article régulièrement mis à jour, et à consulter sur le site de l'ACRO)
<http://fukushima.eu.org/chiffres-cles-septieme-anniversaire/>
- Le Monde : « La France doit prendre un rôle moteur dans le désarmement nucléaire » Le secrétaire exécutif de l'Organisation du traité d'interdiction complète des essais atomiques, Lassina Zerbo, prône le dialogue après l'escalade de la Corée du Nord en 2017. Propos recueillis par Nathalie Guibert
http://www.lemonde.fr/international/article/2018/02/15/la-france-doit-prendre-un-role-moteur-dans-le-desarmement-nucleaire_5257532_3210.html
- Reporterre : **Piscine et transport de déchets nucléaires : ça risque gros**, par Émilie Massemin (Reporterre) (3ème article/4) Le stockage des déchets radioactifs en « piscines » est excessivement dangereux : **risque de brèche, d'attaque, dangerosité des transports, etc.** La France est un des rares pays à n'avoir pas opté pour **l'entreposage à sec, bien plus sûr.**

Extraits : Côté sûreté, l'ingénieur en radioprotection Jean-Claude Zerbib et ses collègues signalaient déjà en 2011 le **risque sismique pesant sur l'usine de retraitement de La Hague**. (...) Autre sujet de préoccupation, la **brèche**. À La Hague, le bassin d'entreposage, profond de 9 mètres, consiste en une coque en béton dans laquelle est installé un cuvelage en inox. Les assemblages de combustible usé y sont immergés sous un écran de 4,5 mètres d'eau qui protège les travailleurs des radiations. « Les piscines ne sont pas complètement enterrées. En cas de brèche dans les parois latérales, il resterait seulement deux mètres d'eau dans le fond de la piscine, les combustibles étant ainsi dénoyés de 2,50 mètres », alertent les auteurs. De plus, le bassin est monté sur deux rangées de plots, eux-mêmes disposés sur une deuxième cavité qui n'est pas étanche. « L'eau pourrait, dans [l'hypothèse d'un scénario catastrophe], se répandre dans les sous-sols de la piscine concernée, et compliquer très significativement le rétablissement de l'immersion des combustibles. Or un trou de 10 centimètres de diamètre en fond de piscine conduit à une situation non maîtrisable par les procédures normales de sécurité. » (...)

Le toit des bassins de La Hague est un autre talon d'Achille. (...) Les murs sont « en béton assez épais en bas, puis beaucoup plus fin en haut, avec de simples bardages métalliques sur le toit — un simple toit de hangar ». Pas uniquement pour des raisons de coût : « Les combustibles échauffent l'eau, qui à son tour fait chauffer l'air du bâtiment. La ventilation naturelle à travers un toit qui n'est pas étanche contribue à évacuer toute cette chaleur », explique [Yves Marignac]. Un dispositif jugé bien pratique... jusqu'aux attentats du 11 septembre 2001. Dès le 26 septembre 2001, Wise-Paris avait publié un « **briefing** » consacré au **risque de chute d'avion** sur les installations nucléaires. Conclusion : l'usine de La Hague, où sont entassées plus de matières nucléaires que dans n'importe quelle centrale, est particulièrement vulnérable. L'agence a calculé qu'en cas d'**incendie** sur la plus petite piscine, la quantité de césium rejetée dans l'environnement pourrait être **soixante-sept fois supérieure à celle émise lors de la catastrophe de Tchernobyl**. (...) Depuis 2013, les survols d'installations nucléaires par des drones — dont Greenpeace a démenti être l'instigateur — se multiplient. (...) Plus grave, en juillet 2017, un avion à réaction civil a survolé trois fois les zones interdites de Flamanville et de La Hague, rapporte Greenpeace. (...)

Le transport est un autre maillon faible de la chaîne du combustible. « Transférer des combustibles en grande quantité d'une piscine à une autre n'est pas du tout simple, souligne Yves Marignac. Ce sont des opérations lourdes, qui nécessitent d'utiliser des châteaux de combustible, d'énormes cylindres en plomb et en béton dans lesquels on met les assemblages pour les transporter. » **Le transport** de ces châteaux monumentaux (environ **115 tonnes** une fois chargés) se fait majoritairement en train, avec éventuellement un peu de route au départ et surtout à l'arrivée (l'usine de La Hague est à 40 kilomètres du terminal ferroviaire de Valognes). (...) « Toutes les semaines, deux semi-remorques banalisés contenant chacun **150 kilogrammes de plutonium** (pour information, la bombe de Nagasaki en contenait huit) traversent la France sur plus de mille kilomètres de La Hague à Marcoule », alerte Greenpeace. (...) L'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) identifie plusieurs des risques liés à ces transports : **l'irradiation, la contamination, la criticité, ou encore la pollution chimique**. (...) « Ces convois transitent régulièrement sur des parcours qui soumettent ces emballages à des épreuves supérieures à leur résistance (par exemple des ponts de plus de 30 mètres de hauteur pour des emballages résistants à une chute de neuf mètres). »

Au risque d'accident s'ajoute celui d'**attaque, de vol ou de détournement des combustibles usés** par des terroristes. Pour prévenir le pire, les parcours et les horaires de ces convois sont gardés secrets et les véhicules sont escortés par la gendarmerie nationale. Mais dans leur **documentaire « Sécurité nucléaire, le grand mensonge »** (à partir de 31:07), les journalistes Éric Guéret et Laure Noualhat montrent que Yannick Rousselet et d'autres militants de Greenpeace n'ont mis que quelques mois à déterminer les fréquences, les horaires et les parcours exacts des combustibles usés. Ils ont même pu suivre un chargement de plutonium à destination de Marcoule sur des centaines de kilomètres, le doubler et se mettre en situation de l'attaquer du sommet d'un pont, sans jamais être repérés ni inquiétés. Glaçant, quand une étude menée en 2003 par l'IRSN sur la résistance des conteneurs de transport de plutonium à l'impact d'une roquette antichar — arme prisée des terroristes — démontre que cet emballage ne résisterait pas et que du plutonium serait rejeté dans l'environnement. (...)

Les informations vont avoir d'autant plus de mal à filtrer qu'en France, contrairement à de nombreux autres pays nucléarisés, l'ASN n'est pas chargée des questions de sécurité. « Ce qu'elle va regarder, c'est le risque sismique, le risque de fuite par siphonnage ou des choses comme ça, explique le chargé de campagne de Greenpeace. L'épaisseur des murs pour résister à une attaque terroriste à base de TNT, l'ASN ne peut pas s'en occuper. Le responsable officiel et légal de ce genre de question est le **Haut Fonctionnaire de défense et de sécurité [HFDS] auprès du ministère de l'Énergie**. » Ce dernier est chargé de toutes les mesures de protection des activités nucléaires civiles contre les actes de malveillance. Mais pour Yannick Rousselet, il « n'a pas, dans ses services, les moyens de l'expertise technique ». Autrement dit, il s'intéresse davantage à la lutte contre les intrusions qu'à la résistance des matériaux en cas d'attaque. Idem pour le **Commandement spécialisé pour la sécurité nucléaire (Cossen)**, un service de la gendarmerie nationale d'environ soixante-dix personnes créé par **décret** le 20 avril 2017 dans le cadre du plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme du 9 mai 2016 (<https://www.interieur.gouv.fr/content/download/94398/737095/file/plan-action-contre-radicalisation.pdf>). « Ce service s'occupe de l'intelligence, de renseignement, de savoir si un attentat se prépare ; il s'occupe de la

hauteur des clôtures, des caméras, des habilitations, des portiques. Mais il n'a aucune compétence en génie civil », déplore le chargé de campagne à Greenpeace. (...). « La sûreté et la sécurité passives d'un **entreposage à sec** correctement fait sont quoi qu'il arrive intrinsèquement supérieures à ce qu'on peut faire avec une piscine, affirme [Yves Marignac]. Dans un entreposage à sec, on évite l'effet d'emballement et de lâcher massif de matières radioactives, parce que les assemblages de combustible sont séparés dans différents châteaux et que chaque château offre à la fois une protection contre les agressions extérieures et un confinement. » L'ironie est qu'Areva est un des leaders mondiaux des solutions d'entreposage à sec et les exporte très bien (...) Alors, pourquoi avoir choisi de construire une nouvelle piscine d'entreposage plutôt qu'un entreposage à sec ? Parce que la filière française du nucléaire n'a pas encore renoncé à sa filière de retraitement, malgré sa faillite évidente.

<https://reporterre.net/Piscine-et-transport-de-dechets-nucleaires-ca-risque-gros>

- **Annonces : 28 février 2018 :**

- CRILAN, Collectif antinucléaire Ouest : **A Flamanville (Manche) le 15 mars 2018, une conférence de Naoto Kan**, l'ancien Premier Ministre japonais, en responsabilité au moment de la catastrophe de Fukushima en mars 2011 ; et **un film, « Le couvercle du soleil »**, en présence du producteur Tomiyoshi Tachibana . Au Rafiot de Flamanville (salle des fêtes près de l'église)
- Une vidéo : l'interview de **Francis Lenne**, général de brigade aérienne. Les bombes atomiques menacent l'humanité entière. Comment sortir de cette aberration ? Le général LENNE nous donne son opinion et nous encourage à donner la nôtre. <https://www.youtube.com/watch?v=V-aVSz94Jxk&t=8s>
- Francis Lenne est l'auteur du livre "**Le deuil de Hiroshima et de Nagasaki**" disponible gratuitement sur le lien : <https://www.dropbox.com/s/ysfew6nich6w6tu/Le%20deuil%20Hiroshima%20-2017.pdf?dl=0>.
- Ville-sur-Terre : **Appel à soutien financier**. La conférence **#tcherno23** du 23 avril 2016 a pu être organisée grâce à un crédit sur dons à venir... Les frais engagés pour les **300 000 pas vers Saint-Dizier**, pour chasser le Bison loin de **Gudmont-Villiers**, pour la préparation du Recensement citoyen **ReCiPaN**, ont tendance à assécher la trésorerie.

http://www.villesurterre.eu/index.php?option=com_content&view=article&id=23&Itemid=112

Ou adresser un chèque à : Association la Qualité de Vie - 8 route de Soulaines - 10200 Ville-sur-Terre

- **L'illustration du mois :** <http://www.trazibule.fr/images/dessins/fumee.jpg>

